

La reconnaissance d'Etat : quatre cas : Mandchoukouo, Katanga, Biafra, Rhodésie du Sud

Type de contenu : Texte

Titre(s) : La reconnaissance d'Etat : quatre cas : Mandchoukouo, Katanga, Biafra, Rhodésie du Sud [Texte imprimé] / Salmon, Jean

Auteur(s) : Salmon, Jean

Editeur, producteur : Paris : A. Colin, 1971

Description matérielle : 287 p. : Cartes ; 18 cm

Collection : U Relations Internationales

Appartient à la collection : U

Note sur les bibliographies et les index : Réf. bibliogr. en fin de chapitre

Résumé ou extrait : 1931 : l'Etat fantoche du Mandchoukouo. 1960-1963 : le Katanga, création de l'Union minière. 1967-1968 : le Biafra, éphémère Etat ibo. Depuis le 11 novembre 1965 : la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du Sud. Autant de tentatives de créations d'Etats, autant de refus du reste de la communauté internationale de les reconnaître. Ces situations montrent le jeu complexe des principes juridiques fondamentaux des relations entre Etats. Quel est alors le rôle de l'ONU ? Peut-on traiter valablement avec les Etats non reconnus ? Le monde aujourd'hui interdit-il la sécession ? Ces quelques questions sont abordées à propos de quatre cas dont les derniers, contemporains, ne cessent d'agiter les esprits et de soulever des passions.

Sujet(s) : Biafra : Nigéria

Etat

Katanga : République démocratique du Congo

Mandchourie : Chine

Zimbabwe

reconnaissance internationale